#### PROVINCE DE QUÉBEC

#### MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

#### **6 JUILLET 2015**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 6 juillet 2015 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents (tes) les conseillers (ères), mesdames Lucille Marin, Pâquerette Coulombe et Nathalie Ayotte et messieurs Dominique Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétairetrésorière.

Sept (7) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

#### 2015-07-85 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que préparé par la directrice générale en laissant le point varia ouvert.

**ADOPTÉE** 

#### 2015-07-86 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>ER</sup> ET 22 JUIN 2015

Attendu que les membres du Conseil ayant reçu copie des procès-verbaux avant la veille de la présente séance, et qu'ils désirent se prévaloir des dispositions du Code municipal du Québec relativement à l'adoption, sans lecture, de ces procès-verbaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les procès-verbaux des séances suivantes soient approuvés tels que transmis :

- Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er juin 2015;
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2015.

**ADOPTÉE** 

#### 2015-07-87 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 2 JUIN AU 6 JUILLET 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le paiement des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 2 juin au 6 juillet 2015, pour un montant de 58,183.16 \$

et numérotés consécutivement de 2351 à 2389 pour les chèques de payes et de 2918 à 2961 pour les chèques courants inclusivement est approuvé.

**ADOPTÉE** 

2015-07-88 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURES BPR HONORAIRES PROFESSIONNELS - PROJET
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES - SURVEILLANCE DES
TRAVAUX - GÉRANCE - FACTURES # 13032663 - 13032662

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement des factures suivantes, à savoir :

- ➤ Facture # 13032662 Gérance du 2015-04-18 au 2015-05-29 114.98 \$ incluant les taxes;
- Facture # 13032663 surveillance bureau, suivi de la période de garantie, du 2015-04-18 au 2015-05-29 2,422.09 \$ incluant les taxes.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit financé par le règlement d'emprunt numéro 269 tel qu'il appert dans les budgets réservés à ces fins pour le projet d'assainissement des eaux usées et travaux connexes.

ADOPTÉE

## 2015-07-89 APPROBATION RENOUVELLEMENT ENTENTE DE TARIFICATION - FRAIS DE SERVICE - DESJARDINS ENTREPRISES

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCILLE MARIN

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve le renouvellement de l'entente de tarification pour les frais de service d'une somme de 95.00 \$ par mois couvrant les transactions pour les comptes 506070 et 505573 à la Caisse Desjardins de la Matanie.

L'entente avec Desjardins Entreprises couvre du 30 juin 2015 au 30 juin 2016.

**ADOPTÉE** 

# 2015-07-90 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT FACTURE JASMIN ET RÉGIS IMBEAULT – TRAVAUX ROUTE JACOHUGUES – FACTURE # 4001

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

Facture # 4001 du 2015-06-16 au 2015-06-22 – 5 730.08 \$ incluant les taxes.

Description des travaux : Élargissement de la route et drainage.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution soit affecté au poste budgétaire prévu à cette fin pour l'entretien des routes secondaires pour une somme de 3989.52 \$ et le surplus de la dépense par l'affectation du surplus accumulé non affecté pour une somme de 1242.80 \$.

#### ADOPTÉE

# 2015-07-91 AUTORISATION DE LA DÉPENSE ET DU PAIEMENT FACTURE JASMIN ET RÉGIS IMBEAULT – TRAVAUX ROUTE DU RUISSEAU-À-LA-LOUTRE – FACTURE # 4002

IL EST PROPOSÉ PAR : NATHALIE AYOTTE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

Facture # 4002 du 2015-06-22 au 2015-06-30 - 9 569.50 \$ incluant les taxes.

Description des travaux : Creusage des fossés 32.50 heures de pelle et 65 heures location camion pour gravier.

Considérant que les sommes dans le poste budgétaire pour l'entretien des routes secondaires sont dépensées le Conseil affectera la dépense par l'affectation du surplus accumulé non affecté pour une somme de 8 738.22 \$.

#### **ADOPTÉE**

#### 2015-07-92 DÉROGATION MINEURE – 152, RUE MGR ROSS

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a fait, le 29 juin 2015, une recommandation favorable à la demande de dérogation mineure formulée par MADAME Karine Poudrier ayant pour effet d'autoriser, eu égard à l'immeuble sis au 152, rue Mgr Ross, cadastre 4 363 485, dans la zone 25 C :

 Autoriser qu'une clôture projetée en bois, située au sud de la propriété le long de la rue du Rosaire et à l'intérieur de la marge de recul avant fixée à 3.0 mètres, soit 1.8 mètre de haut au lieu de la hauteur maximale permise de 1.0 mètre, tout en respectant la distance minimale de 0.5 mètre de l'emprise de la rue.

Considérant qu'avis a été affiché sur le territoire de la municipalité aux deux endroits désignés par le Conseil le 10 juin 2015 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour informer la population que le Conseil statuerait sur cette demande à la présente séance;

Considérant que la directrice générale a avisé à la séance tenante qu'aucune objection ne lui a été remise;

Considérant que le Conseil a permis, séance tenante, à toute personne intéressée, de se faire entendre relativement à cette demande et qu'il est disposé à rendre une décision;

Considérant que cette dérogation ne crée pas de préjudice à quiconque et ne va pas à l'encontre des objectifs du plan directeur d'urbanisme;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

**QUE** la Municipalité de Grosses-Roches accorde la dérogation mineure explicitée au préambule de la présente et identifiée au dossier numéro 2015-15001 et autorise l'inspecteur en bâtiments à délivrer tout permis ou certificat en conséquence.

#### **ADOPTÉE**

Compte rendu de monsieur André Morin, maire, sur la rencontre avec la Ville de Matane pour la nouvelle entente des équipements supra locaux.

# 2015-07-93 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DES SUPRALOCAUX AVEC LA VILLE DE MATANE

Considérant l'importance pour la population de Grosses-Roches d'avoir accès aux infrastructures supra locaux (piscine, bibliothèque, aréna, centre de ski, etc.);

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal demande à monsieur André Morin, maire, de poursuivre ses démarches sur le comité formé pour mettre en place la nouvelle entente des équipements supra locaux afin de maintenir les liens et de s'assurer de pouvoir arriver à une entente équitable.

#### **ADOPTÉE**

#### **Centre touristique:**

Le maire informe les gens présents que le centre touristique ouvrira officiellement le 11 juillet et que le nouveau nom que le Comité de Développement a choisi pour l'endroit est « *Café du Havre* ».

Plaque hommage aux musiciens de musique traditionnelle (Boby Tremblay, Oliva Tremblay, Cyprien Tremblay, Gilbert Fournier):

La directrice générale est priée de faire préparer ladite plaque.

# 2015-07-94 APPUI AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE GROSSES-ROCHES - PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

Considérant que le Club des 50 ans et Plus de Grosses-Roches se prépare à déposer un projet pour l'amélioration de bâtiment et acquisition d'équipements divers;

Considérant que le Conseil municipal constate l'importance et l'énorme travail des bénévoles afin d'offrir des activités récréatives et sociales aux membres et à la population de Grosses-Roches;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches appui le projet du Club des 50 ans et Plus de Grosses-Roches déposé dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour de l'amélioration de bâtiment et acquisition d'équipements divers.

ADOPTÉE

## 2015-07-95 FORUM D'ACTION SOCIALE DES AINÉS APPUI AU CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE GROSSES-ROCHES – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

Considérant que la municipalité a adopté récemment sa politique des aînés ainsi que son plan d'action 2015-2018 en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des aînés;

Considérant l'appel à projets communautaires du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada qui appuie les initiatives locales inspirées ou dirigées par les aînés;

Considérant que la municipalité souhaite mettre en action sa politique des aînés et agir, via son comité de pilotage Municipalité amie des aînés, pour contrer l'isolement social des aînés:

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

Que la municipalité dépose le projet « Forum d'action sociale des aînés» au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour l'obtention d'un financement de 10 000 \$.

Que madame Pâquerette Coulombe agisse à titre de personne-ressource dans le cadre de cet appel de projets et soit autorisée à agir et à signer la demande au nom de la municipalité.

Que monsieur Jean-Yves Saint-Louis soit également autorisé à signer la demande au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

## 2015-07-96 MOTION DE FÉLICITATIONS AU SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MATANIE

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le maire auquel s'associent les membres du conseil municipal donne avis de motion de félicitations au Service régional de sécurité incendie de la Matanie pour les efforts soutenus lors de l'intervention du 26 juin dernier à Grosses-Roches.

La municipalité a pu constater l'efficacité des pompiers qui se sont présentés sur les lieux.

Merci et encore félicitations!

#### ADOPTÉE

#### Intersection rue de la Croix et du Rosaire :

La directrice générale est priée de faire installer des ARRÊTS sur les quatre coins de rue.

## 2015-07-97 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 21 h 00.

ADOPTÉE

Secrétaire-trésorière, Le maire,

Linda Imbeault André Morin

Je, André Morin, maire de la Municipalité de Grosses-Roches, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

André Morin Maire